

CDADI(2026)19

Strasbourg, le 30 juin 2026

13^e Réunion plénière, 16-18 juin 2026

Rapport

Résumé

Le Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) tient sa 13^e réunion à Strasbourg du 16 au 18 juin 2026, sous la présidence de Kätlin SANDER (Estonie).

L'ordre du jour de la réunion figure à l'annexe I. La liste des participant-es et la liste des prochaines réunions du CDADI figurent respectivement aux annexes II et III.

Lors de cette réunion, le CDADI décide de soumettre au Comité des Ministres :

- a) pour examen en vue de son adoption, le projet de Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité des droits des personnes LGBTI (2027-2032) ;
- b) la déclaration du CDADI et de la Commission pour l'égalité de genre (GEC) sur l'importance fondamentale de l'égalité, de l'égalité de genre, de la diversité et de l'inclusion pour le Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe, dont il invite le Comité des Ministres à prendre note ;
- c) l'examen thématique 2025-2026 de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5 sur la lutte contre le discours de haine fondés sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles (SOGIESC) en Europe, dont il invite le Comité des Ministres à prendre note.

Le CDADI :

- prend note du plan de travail actualisé pour l'exercice biennal 2026-2027 et se félicite de la mise en œuvre complète de la réponse de la direction à l'évaluation du CDADI ;
- prend note du rapport de la 5^e réunion de l'ADI-SOGIESC ainsi que de la note conceptuelle détaillée et du plan de l'étude sur les risques et les obstacles à la pleine jouissance des droits résultant de la discrimination et de la violence fondées sur l'expression de genre, et invite ses membres, participant-es et observateur-rices à soumettre des commentaires écrits à cette étude avant le 10 juillet 2026 ;
- prend note du projet d'étude sur l'impact de la crise environnementale sur les personnes exposées à la discrimination et sur les mesures visant à prévenir et à atténuer cet impact, fournit des orientations pour sa finalisation et invite ses membres, participant-es et observateur-rices à soumettre des commentaires écrits à ce sujet jusqu'au 27 juillet 2026 ;

- prend note de l'avancement des travaux du groupe de travail du CDADI sur la lutte contre le discours de haine et les crimes de haine, et en particulier de la préparation de l'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2022)16 sur la lutte contre le discours de haine, de la Conférence « Challenging Hate: A Human Rights Approach » (Lutter contre la haine : une approche fondée sur les droits humains), qui s'est tenue les 28 et 29 mai 2026 à l'Université de Limerick, ainsi que de la Semaine contre le discours de haine 2026 ;
- prend note du rapport annuel sur les activités de l'ECRI couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 et échange de vues avec Cristian JURA, membre du Bureau de l'ECRI ;
- prend note du rapport de la 9^e réunion du Comité d'experts sur l'inclusion interculturelle (ADI-INT) ; du concept et du plan de la méthodologie de l'outil d'apprentissage par les pairs et d'étalonnage des stratégies d'inclusion dans les domaines relevant de la responsabilité du CDADI ; de l'aperçu de l'étude intitulée « La ségrégation spatiale et ses implications pour l'inclusion interculturelle » ; du projet de principes intitulé « Sociétés inclusives, démocraties plus fortes – Dix principes pour revitaliser la démocratie dans des sociétés diversifiées » ; et invite ses membres, participant·es et observateur·rices à soumettre des commentaires écrits sur les dix principes avant le 26 juin 2026 en vue de leur finalisation et de leur adoption par le CDADI dans le cadre d'une procédure écrite ;
- prend note du rapport de la 13^e réunion de l'ADI-ROM ; de la note conceptuelle relative à une compilation des bonnes pratiques au niveau national et des outils pour la mise en œuvre des aspects pertinents de la Recommandation sur l'égalité pour les femmes et les filles roms et de la communauté des Gens du voyage au niveau national ; du projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur les politiques et pratiques de déségrégation et d'inclusion dans le domaine de l'éducation des enfants roms et issus de la communauté des Gens du voyage, ainsi que du projet d'exposé des motifs ; invite ses membres, participant·es et observateur·rices à soumettre des commentaires écrits sur le projet de recommandation et l'exposé des motifs jusqu'au 26 juin 2026 ; ainsi que sur le projet de manuel sur la gouvernance démocratique, la représentation et la participation des Roms et de la communauté des Gens du voyage à la vie publique et politique ; et invite ses membres, participant·es et observateur·rices à soumettre des commentaires écrits sur ce manuel jusqu'au 17 juillet 2026 ;
- organise le Colloque « Comment mieux lutter contre la discrimination fondée sur la « race » ou l'origine ethnique ? Explorer et s'attaquer aux causes profondes », avec le soutien de la Représentation permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe et s'inscrivant également dans le cadre de la troisième Semaine contre le discours de haine du Conseil de l'Europe ;
- prend note des informations fournies par Aurora AILINCAI, cheffe du service de l'anti-discrimination et de l'inclusion, concernant l'élaboration du Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe ; échange de vues sur l'élaboration des livrables relatifs au mandat du CDADI et de ses structures subordonnées pour la période 2028-2031 ; invite ses membres, participant·es et observateur·rices à soumettre des commentaires écrits sur le document de réflexion relatif à l'élaboration des livrables prévus dans le mandat du CDADI et de ses comités directeurs (2028-2031), en particulier sa section 4, avant le 17 août 2026 ; et demande à son Secrétariat et à son Bureau de préparer un projet détaillé pour la 14^e réunion du CDADI, en tenant compte des contributions des comités d'experts, et d'informer le CDADI des conclusions des discussions au sein des comités d'experts ;

- prend note de l'avancement des travaux du groupe de travail du CDADI sur l'approche intégrée de l'égalité et adopte le Guide et la liste de contrôle pour la mise en œuvre de l'approche intégrée de l'égalité ;
- prend note du rapport oral de la première réunion du groupe de travail du CDADI sur la discrimination intersectionnelle et du projet de plan de la recommandation du Comité des Ministres sur la prévention et la lutte contre la discrimination intersectionnelle, fournit des orientations pour la poursuite des travaux du groupe de travail ; et invite ses membres, participant-es et observateur-rices à soumettre des commentaires écrits sur le projet de plan avant le 27 juillet 2026 ;
- prend note du rapport oral de la première réunion du groupe de travail du CDADI sur l'égalité et l'intelligence artificielle ainsi que de la note conceptuelle relative à la compilation des bonnes pratiques et/ou d'outil(s) destinés à la mise en œuvre, au niveau national, des aspects pertinents de la Recommandation CM/Rec(2026)1 du Comité des Ministres sur l'égalité et l'intelligence artificielle, et fournit des orientations pour la poursuite des travaux du groupe de travail ;
- prend note du rapport oral de la première réunion du groupe de travail du CDADI sur les livrables relatifs aux minorités nationales et de la note conceptuelle pour l'étude du CDADI contenant des orientations pratiques sur la collecte de données relatives aux droits des personnes appartenant à des minorités nationales et à l'utilisation des langues régionales ou minoritaires, notamment par le biais des recensements de population, et fournit des orientations pour la poursuite des travaux du groupe de travail ;
- échange de vues avec David MILNER, secrétaire du Comité directeur pour les droits humains (CDDH), sur l'élaboration d'une recommandation du Comité des Ministres relative aux droits humains et aux politiques en matière de drogues ;
- échange de vues avec Laura LIMPERK-KÜTARU, présidente du Comité directeur de l'éducation (CDEDU), et demande à son Secrétariat d'étudier, en collaboration avec le Secrétariat du CDEDU, des possibilités de coopération future et de faire un rapport lors de la prochaine réunion du CDADI ;
- adopte le présent rapport abrégé de la réunion et traite d'autres questions.

Rapport de réunion

POINT 1 – Ouverture et adoption de l'ordre du jour

1. Du 16 au 18 juin 2026, le CDADI tient sa 13^e réunion à Strasbourg sous la présidence de Kätlin SANDER (Estonie). La présidente souhaite la bienvenue aux membres, aux participant·es et observateur·rices à Strasbourg et présente un aperçu des développements importants intervenus depuis la dernière réunion du CDADI. Parmi les points clés figurent l'adoption par le Comité des Ministres, le 21 janvier 2026, de la [Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'inclusion des Roms et des Gens du voyage 2026-2030](#), et, le 4 mars 2026, de la [Recommandation CM/Rec\(2026\)1 sur l'égalité et l'intelligence artificielle](#), élaborée conjointement avec la Commission pour l'égalité de genre (GEC), ainsi que l'adoption de la [Déclaration conjointe « L'importance fondamentale de l'égalité, de l'égalité de genre, de la diversité et de l'inclusion pour le Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe »](#), adoptée par le CDADI et la GEC par procédure écrite. Le Comité des Ministres prend également note des deux rapports thématiques élaborés par le Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM) : l'un sur les [relations entre les communautés Roms et la police](#), et l'autre sur l'inclusion de l'histoire des Roms dans les programmes scolaires, ainsi que de [l'Étude sur certains aspects de la protection des langues régionales ou minoritaires et identification des bonnes pratiques dans les États membres](#).
2. Victor KUNDRÁK (Tchéquie), vice-président du CDADI, informe le CDADI de sa participation à la réunion du Comité du Conseil de l'Europe pour les problèmes criminels (CDPC) qui s'est tenue le 27 mars 2026. Au nom du CDADI, il souligne que les manipulations de l'information et les ingérences étrangères (FIMI) l'information (FIMI) prennent souvent la forme de discours de haine et que, par conséquent, les futurs travaux du Conseil de l'Europe sur la FIMI devront également aborder la question des discours de haine. Le président informe en outre le CDADI de la Conférence [« Challenging Hate: Protecting Human Rights and Strengthening Democracy »](#) (Lutter contre la haine : protéger les droits humains et renforcer la démocratie), organisée par l'université de Limerick les 28 et 29 mai 2026, en association avec le CDADI. Cette conférence constitue une occasion importante de diffuser et de promouvoir, au sein de la communauté universitaire, les normes fondamentales élaborées par le CDADI en matière de prévention et de lutte contre le discours de haine et les crimes de haine. Il est souligné que de futurs événements de même nature, impliquant des acteurs du monde universitaire, renforceraient davantage les travaux du CDADI et élargiraient sa portée.
3. L'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à l'annexe I. La liste des participant·es et la liste des prochaines réunions du CDADI et de ses structures subordonnées figurent respectivement aux annexes II et III.

POINT 2 – Mandat, plan de travail et évaluation du CDADI

4. La présidente informe le CDADI que le Bureau a examiné le plan de travail lors de sa réunion à Paris les 6 et 7 mai 2026 et a conclu que tous les livrables respectent le calendrier prévu. Le Secrétaire du CDADI présente le plan de travail pour 2026-2027 et informe le CDADI de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la réponse de la Direction à l'évaluation du CDADI, laquelle est considérée comme pleinement mise en œuvre par la Direction du contrôle interne du Conseil de l'Europe.

POINT 3 – Personnes LGBTI – Projet de stratégie, rapport thématique et autres livrables

5. Le président du [Comité d'experts sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, et les caractéristiques sexuelles \(ADI-SOGIESC\)](#), Aaron Lee GIARDINA (Malte), informe le CDADI des conclusions de la 5^e réunion de l'ADI-SOGIESC, qui s'est tenue les 20 et 21 mai à Copenhague, suivi

par le Forum européen IDAHOT+ organisé par le Danemark. Il présente également le projet de Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité des droits des personnes LGBTI (2027-2032). Lors de l'échange qui suit, le projet de Stratégie fait l'objet d'un large soutien et d'une grande appréciation, et le président conclut que le CDADI est prêt à le soumettre au Comité des Ministres en vue de son adoption. Un État membre réitère une proposition linguistique concernant la version anglaise, qui n'est pas soutenue par les autres délégations. Trois États membres expriment leur intention de déposer une déclaration par écrit. Ces déclarations figurent en annexes IV, V et VI du rapport de réunion.

6. Le consultant, Damjan DENKOVSKI, présente au CDADI l'examen thématique 2025-2026 de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5 sur la lutte contre les discours de haine fondés sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles (SOGIESC) en Europe. Deux États membres annoncent leur intention de soumettre des déclarations écrites. Ces déclarations figurent aux annexes IV et VI. Le président de l'ADI-SOGIESC présente également le plan détaillé de l'étude sur les risques et les obstacles au plein accès des droits résultant de la discrimination et de la violence fondées sur l'expression de genre. La présidente invite les membres, les participant-es et observateur-rices du CDADI à soumettre des contributions à l'étude avant le 10 juillet 2026.

POINT 4 – Égalité et environnement

7. La présidente rappelle que le CDADI est chargé de préparer, d'ici fin 2026, une étude sur l'impact de la crise environnementale sur les personnes exposées à la discrimination, ainsi que sur les mesures visant à prévenir et à atténuer cet impact. Monika MAYRHOFER, consultante de l'Université d'Innsbruck, présente le projet d'étude. Plusieurs membres et participant-es prennent la parole pour saluer cette étude et en souligner sa grande qualité. Il est noté que l'approche intégrée de l'égalité devra être davantage renforcée tout au long de l'étude. Kerstin SITTE (Autriche), rapporteure du CDADI sur l'environnement et l'égalité, fait part de ses réflexions sur la portée du projet d'étude et souligne l'opportunité qu'il offre aux États membres en fournissant des orientations sur l'approche intégrée de l'égalité et de la non-discrimination dans l'élaboration des politiques, afin de prévenir et d'atténuer les effets discriminatoires des défis environnementaux sur les groupes qui relèvent de la compétence du CDADI. La présidente invite les membres du CDADI, participant-es et observateur-rices à soumettre des commentaires écrits sur le projet d'étude avant le 27 juillet 2026.

POINT 5 – Livrables concernant le discours de haine et les crimes de haine – Examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2022)16, Semaine contre le discours de haine 2026

8. Javier PASCUAL PONTONES (Espagne) présente au CDADI les travaux de la 5^e réunion du groupe de travail du CDADI sur les discours de haine et les crimes de haine, qui s'est tenue le 13 avril 2026, et en particulier des progrès réalisés concernant la préparation de l'examen de la mise en œuvre de la [Recommandation CM/Rec\(2022\)16 sur la lutte contre le discours de haine](#). Cet examen est mené conjointement avec le Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) et inclut une enquête auprès des organisations de la société civile. Plusieurs États membres prennent la parole pour faire le point sur l'évolution de la situation dans leur contexte national. La présidente souligne également que la troisième édition de la [Semaine contre le discours de haine \(2026\)](#) et le [2^e Hackathon pour la démocratie](#) se tiennent en parallèle de la séance plénière du CDADI et s'inscrivent dans le cadre du processus de consultation pour le Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe. Le CDADI apporte sa contribution à la Semaine contre les discours de haine en ouvrant son Colloque (point 9 ci-dessous) aux participant-es de la Semaine contre les discours de haine. Le CDADI contribue à la Semaine contre le discours de haine en ouvrant son Colloque (voir point 9 ci-dessous) aux participant-es de la Semaine contre le discours de haine et participe à la séance

plénière de la Semaine contre le discours de haine à l'occasion de la Journée internationale de la lutte contre les discours de haine et à la cérémonie de remise des prix : Prix d'excellence du journalisme « Reportage éthique sur les Roms et les Gens du voyage et lutte contre l'antitsiganisme dans les médias » le 18 juin dans l'Hémicycle.

POINT 6 – Présentation du rapport annuel de l'ECRI et échange de vues

9. Cristian JURA, membre du Bureau de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance ([ECRI](#)) rappelle brièvement le mandat de l'ECRI et présente le rapport annuel sur les activités de l'ECRI couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. La présentation se concentre sur les principales tendances en matière de racisme et d'intolérance en Europe, soulignant en particulier la nécessité croissante de prévenir et de lutter contre les discours de haine racistes et anti-LGBTI. Plusieurs membres, participant-es et observateur-rices prennent la parole pour aborder des questions relevant du mandat de l'ECRI. Ils soulignent notamment l'importance de lutter contre la montée de l'antisémitisme et du racisme antimusulman, de combler les lacunes législatives persistantes et de lutter contre la haine en ligne, notamment grâce à une coopération fructueuse avec les plateformes de réseaux sociaux.

POINT 7 – Inclusion interculturelle – en particulier outil d'apprentissage par les pairs et d'étalonnage des stratégies ; étude sur la ségrégation spatiale

10. Tom DE BRUYN (Belgique), Président du [Comité d'experts sur l'inclusion interculturelle \(ADI-INT\)](#), présente les conclusions de la 9^e réunion de l'ADI-INT, qui s'est tenue les 12 et 13 mai 2026 à Strasbourg. Il met notamment en avant les progrès réalisés dans l'élaboration de la méthodologie relative à l'outil d'apprentissage par les pairs et d'étalonnage, ainsi que l'étude sur la ségrégation spatiale et ses implications pour l'inclusion interculturelle.
11. Le président informe en outre le CDADI que l'ADI-INT a pris l'initiative de préparer une contribution au Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe en rédigeant le document « Sociétés inclusives, démocraties plus fortes – Dix principes pour revitaliser la démocratie dans des sociétés diversifiées » et qu'il est proposé de présenter ce document lors d'un événement de haut niveau organisé par le ministère espagnol de l'Inclusion et l'Observatoire espagnol sur le racisme et la xénophobie (OBERAXE) à Madrid le 15 octobre 2026. Karoline FERNANDEZ DE LA HOZ (Espagne), ancienne présidente de l'ADI-INT, présente le projet des dix principes et invite les membres du CDADI à soumettre des propositions concernant la participation de représentant-es de haut niveau de leurs pays à cet événement de haut niveau. Plusieurs États membres prennent la parole pour exprimer leur soutien à cette initiative, notamment au regard des Principes de Reykjavík pour la démocratie, et fournissent des orientations à l'ADI-INT. Le Comité invite ses membres participant-es et observateur-rices à soumettre des commentaires écrits sur le document avant le 26 juin 2026, en vue de sa finalisation et de son adoption par le CDADI par procédure écrite.

POINT 8 – Roms et Gens du voyage – en particulier le projet de recommandation sur la déségrégation ; le manuel sur la gouvernance démocratique ; la mise en œuvre de la recommandation sur l'égalité des femmes et des filles roms et de la communauté des Gens du voyage

12. Le Président du [Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage \(ADI-ROM\)](#), Iulian PARASCHIV (Roumanie), présente le rapport de la 13^e réunion de l'ADI-ROM, qui s'est tenue les 1^{er} et 2 avril 2026, ainsi que la note conceptuelle relative à la compilation des bonnes pratiques au niveau national et des outils pour la mise en œuvre des aspects pertinents de la recommandation sur l'égalité des femmes et des filles roms et de la communauté des Gens du voyage au niveau national. Rosalita GIORGETTI-MARZORATI (Suisse) informe le CDADI des progrès réalisés dans la préparation du projet de recommandation du Comité des Ministres aux États

membres sur les politiques et pratiques de déségrégation et d'inclusion dans le domaine de l'éducation des enfants roms et issus de la communauté des Gens du voyage, ainsi que de son projet d'exposé des motifs. Plusieurs États membres et participant-es prennent la parole pour saluer et soutenir ces projets, tandis qu'un État membre souligne la nécessité de tenir compte des contextes nationaux. La présidente rappelle que les membres, participant-es et observateur·rices du CDADI sont invité-es à envoyer leurs commentaires écrits sur les deux projets avant le 26 juin 2026, en vue de leur adoption par le CDADI lors de sa 14^e réunion en décembre 2026. Enfin, Le Dr Ismael CORTÉS, consultant de l'Université Jaume I, présente également le projet de manuel sur la gouvernance démocratique, la représentation et la participation des Roms et des Gens du voyage à la vie publique et politique.

POINT 9 – Colloque : « Comment mieux lutter contre les discriminations fondées sur des motifs tels que la « race » et l'origine ethnique ? Explorer et traiter leurs causes profondes »

13. La présidente accueille chaleureusement les participant-es au colloque intitulé « Comment mieux lutter contre les discriminations fondées sur des motifs tels que la « race » et l'origine ethnique ? Explorer et traiter leurs causes profondes ». L'événement est ouvert aux participant-es à la Semaine contre le discours de haine 2026, ainsi qu'aux participant-es invité-es par la Représentation permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe qui a apporté son soutien à l'organisation de ce colloque. Le colloque se tient dans le cadre de la réunion du CDADI et s'inscrit dans le contexte de la Semaine contre le discours de haine 2026. Il s'articule autour d'un [document de réflexion](#) préparé par le Secrétariat sur les causes profondes du racisme et de l'intolérance qui y est liée, sous trois angles : (i) la psychologie sociale, (ii) la sociologie et (iii) l'histoire. Le [programme](#) comprend deux tables rondes auxquelles ont participé neuf intervenant·es. Le document de réflexion sert de cadre aux présentations et aux discussions menées au cours du colloque. Son programme détaillé, le document de réflexion et les présentations des intervenant-es sont accessibles au public sur le [site web du CDADI](#). Le CDADI convient de s'appuyer sur les discussions tenues lors du colloque afin d'améliorer davantage l'impact et l'efficacité de son action, ainsi que des politiques et pratiques visant à prévenir et à lutter contre le racisme et l'intolérance qui y est associée en Europe.

POINT 10 – Livrables du CDADI du mandat (2028-2031) et pour le Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe

14. La cheffe du Service de l'anti-discrimination et de l'inclusion du Conseil de l'Europe, Aurora AILINCAI, informe le CDADI des évolutions relatives au Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe (NDPE), qui constitue l'initiative stratégique globale du Conseil de l'Europe. La discussion porte notamment sur la manière dont les travaux du CDADI pourraient contribuer davantage à l'élaboration et à la mise en œuvre du NDPE, compte tenu notamment de l'intention du Secrétaire Général d'aligner le programme et le budget pour 2028-2031, ainsi que les futurs mandats des comités directeurs, sur le NDPE. Dans ce contexte, la présidente rappelle que le mandat actuel du CDADI est valable jusqu'à la fin de l'année 2027. Conformément aux règles régissant les comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe, le CDADI sera invité à approuver, d'ici début 2027, une proposition de projet de mandat, et en particulier les livrables dont il est en charge et ses trois comités d'experts subordonnés (ADI-ROM, ADI-INT et ADI-SOGIESC) pour la période 2028-2031. La présidente informe également le CDADI que le Bureau demande au Secrétariat de préparer un « document de réflexion » destiné à servir de base aux échanges sur l'élaboration du nouveau mandat. Ce document, qui est diffusé auprès des membres du CDADI, des participant-es et observateur·rices avec les documents de la 13^e réunion du CDADI, s'appuie sur la Déclaration conjointe du CDADI et de la GEC concernant l'importance fondamentale de l'égalité, de l'égalité de genre, de la diversité et de l'inclusion pour le NDPE, ainsi que sur les conclusions du processus de consultation du NDPE présentés dans le rapport annuel 2026 du Secrétaire Général. Il est noté avec satisfaction que ce rapport annuel aborde de nombreuses questions relevant de la compétence du CDADI et de ses

trois comités d'experts, comme le souligne également le « document de réflexion ».

15. Plusieurs États membres expriment leur appréciation pour la qualité de ce document de réflexion approfondi. Les membres soulignent l'importance d'ancrer fermement l'égalité et la lutte contre la discrimination au sein du NDPE, tout en rappelant que l'égalité constitue un pilier fondamental de la démocratie et une condition préalable à la sécurité démocratique. L'importance de veiller à ce que le futur mandat établisse un lien clair avec le NDPE et ses trois piliers sont également soulignées. En outre, plusieurs délégations soulignent la nécessité de hiérarchiser les livrables et d'élaborer une stratégie globale qui serve de cadre aux différents thèmes abordés au sein du Comité directeur. À l'issue d'un échange de vues sur la portée et le contenu du document de réflexion, le CDADI convient d'inviter ses membres, participant-es et observateur·rices à soumettre des commentaires écrits, en particulier sur la section 4 du document de réflexion relatif à l'élaboration des livrables pour le mandat du CDADI et de ses sous structures (2028-2031), avant le 17 août 2026. Il demande, en outre, au Secrétariat et au Bureau de préparer un projet détaillé du nouveau mandat pour examen lors de la 14^e réunion du CDADI, en tenant compte des contributions des comités d'experts, et de rendre compte des conclusions de leurs discussions.

POINT 11 – Approche intégrée de l'égalité

16. Rocio ARIÑO SERRANO (Espagne), membre du groupe de travail du CDADI sur l'approche intégrée de l'égalité, informe le CDADI des conclusions de la deuxième et de la troisième réunion du groupe de travail, tenues respectivement le 3 février et le 29 avril, et présente le projet de Guide et de liste de contrôle pour la mise en œuvre de l'approche intégrée de l'égalité. Plusieurs États membres et participant-es prennent la parole pour saluer le travail accompli en matière d'approche intégrée de l'égalité et expriment leur soutien à la poursuite de ces travaux. Le CDADI adopte le projet de Guide et de liste de contrôle.

POINT 12 – Discrimination intersectionnelle

17. La présidente rappelle que le groupe de travail du CDADI sur la prévention et la lutte contre la discrimination intersectionnelle a tenu sa première réunion les 16 et 17 avril à Paris. Daniel MASEGOSO PLAZA (Espagne), membre du groupe de travail, informe des conclusions de la réunion et présente brièvement le projet de plan de la recommandation du Comité des Ministres sur la prévention et la lutte contre la discrimination intersectionnelle. Il est noté que le groupe de travail est parvenu à un consensus sur l'utilisation du terme « discrimination multiple » comme concept général, tout en reconnaissant la « discrimination intersectionnelle » comme une forme distincte de discrimination multiple. Le groupe de travail convient également, en principe, d'élaborer un exposé des motifs (EM) pour compléter le projet de recommandation. Il considère que certains concepts, susceptibles d'être compris et appliqués différemment selon les contextes juridiques et politiques nationaux, pourraient être précisés de manière plus appropriée dans l'exposé des motifs. Cela fournirait des orientations supplémentaires aux États membres pour l'interprétation et la mise en œuvre de la recommandation, tout en permettant au texte de la recommandation lui-même de rester concis et largement applicable. Plusieurs États membres et participant-es prennent la parole, réaffirment la nécessité d'une flexibilité suffisante pour tenir compte de la diversité des systèmes juridiques et des approches nationales, et fournissent des orientations pour les travaux futurs du groupe de travail. La présidente invite les membres, les participant-es et les observateur·rices à soumettre des commentaires écrits sur le projet de plan avant le 27 juillet 2026.

POINT 13 – Égalité et intelligence artificielle

18. La présidente rappelle que le CDADI a mis en place un groupe de travail du CDADI sur l'égalité et l'intelligence artificielle chargé de recenser des pratiques prometteuses et/ou des outils permettant la mise en œuvre, au niveau national, des aspects pertinents de la Recommandation

CM/Rec(2026)1 du Comité des Ministres sur l'égalité et l'intelligence artificielle. Angelica FERNANDEZ (Luxembourg), membre du groupe de travail, présente un rapport sur les conclusions de la première réunion qui s'est tenue en ligne le 13 avril 2026. Deux États membres prennent la parole pour faire part des avancées nationales liées à ce sujet. Le groupe de travail est encouragé à accorder une attention particulière à la mise en œuvre concrète de la Recommandation CM/Rec(2026)1 et sur l'élaboration de lignes directrices pratiques et faciles destinées à aider les États membres. Une attention particulière sera accordée à l'utilisation positive de l'IA pour promouvoir l'égalité et l'inclusion. Dans ce contexte, le Secrétariat communique des informations sur des initiatives illustrant de telles applications positives, notamment le développement d'outils d'IA pour les langues minoritaires telles que le romani. Il est convenu d'augmenter la fréquence des réunions du groupe de travail, en fonction des besoins du groupe de travail et des capacités du Secrétariat.

POINT 14 – Minorités nationales – Projet d'étude

19. Bernadett Valéria MARTON (Hongrie), membre du groupe de travail du CDADI chargé des livrables relatifs aux minorités nationales, informe le CDADI de la première réunion du groupe de travail, qui s'est tenue le 30 mars 2026, et présente la note conceptuelle d'un projet d'étude contenant des orientations pratiques sur la collecte de données relatives aux droits des personnes appartenant à des minorités nationales et à l'utilisation des langues régionales ou minoritaires, notamment par le biais des recensements de population. Plusieurs États membres prennent la parole pour saluer la portée et la méthodologie proposées de l'étude et pour partager les difficultés rencontrées dans leurs contextes nationaux. Il s'agit notamment de restrictions juridiques concernant la collecte de données relatives aux personnes appartenant à des minorités nationales, ainsi que l'enregistrement d'appartenances linguistiques multiples dans les registres de population.

POINT 15 – Échange de vues sur les droits humains et les politiques en matière de drogues

20. David MILNER, chef de la Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits humains et secrétaire du Comité directeur pour les droits humains (CDDH), présente les progrès réalisés concernant le projet de recommandation du Comité des Ministres sur les droits humains et les politiques en matière de drogues. Il souligne les éléments clés relatifs à la non-discrimination, à l'intersectionnalité et à l'équité procédurale dans les domaines de la justice, des soins de santé et de la politique sociale. Lors de l'échange de vues, la nécessité d'une approche inclusive, notamment à l'égard des personnes LGBTI, pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination dont sont victimes les personnes consommant des drogues et celles présentant des comportements addictifs, y compris les personnes LGBT est soulignée. Il est donc convenu d'envisager de soumettre au Comité de rédaction compétent des propositions à cet égard et de contribuer à l'exposé des motifs sur ce sujet ainsi que sur d'autres questions pertinentes.

POINT 16 – Échange de vues avec la présidente du Comité directeur de l'éducation (CDEDU)

21. Laura LIMPERK-KÜTARU, présidente du Comité directeur de l'éducation (CDEDU) présente au CDADI la [Stratégie du Conseil de l'Europe en matière d'éducation pour la période 2024–2030](#) ("Learners First", « Priorités aux apprenants »), en mettant particulièrement l'accent sur ses deux piliers : (i) le renouvellement de la mission démocratique et civique de l'éducation, et (ii) le renforcement de la responsabilité sociale et de la réactivité de l'éducation. Parmi les initiatives mises en avant figurent [l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté, la Boîte à outils pour une culture scolaire inclusive et démocratique](#), ainsi que le [Passeport européen des qualifications pour les réfugiés](#) (EQPR). Lors de l'échange de vues fructueux qui suit, les membres du CDADI abordent toute une série de questions, notamment les moyens de renforcer l'engagement en faveur de la réduction des écarts de genre dans les résultats scolaires, de promouvoir des programmes et

une culture scolaires démocratiques et inclusifs, et de soutenir la diversité linguistique et culturelle. Il est souligné que des possibilités de coopération renforcée entre le CDADI et le CDEDU, y compris des échanges concrets d'outils et d'expertise, seraient les bienvenues. Dans ce contexte, le CDADI invite son Secrétariat à étudier, en collaboration avec le Secrétariat du CDEDU, des possibilités de coopération future et faire rapport lors de la prochaine réunion du CDADI.

POINT 17 – Adoption du rapport abrégé et questions diverses

22. Une version bilingue du rapport abrégé est adoptée par procédure écrite à l'issue de la réunion. Aucune autre question n'est abordée.

Annexe I

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour
2. Mandat, plan de travail et évaluation du CDADI
3. Personnes LGBTI – Projet de stratégie, rapport thématique et autres livrables
4. Égalité et environnement
5. Livrables sur le discours de haine et les crimes de haine – Examen de la mise en oeuvre de la Recommandation CM/Rec(2022)16, Semaine contre le discours de haine 2026
6. Présentation du rapport annuel de l'ECRI et échange de vues
7. Inclusion interculturelle – en particulier l'outil d'apprentissage par les pairs et d'étalonnage des stratégies d'inclusion ; Étude sur la ségrégation spatiale
8. Roms et Gens du voyage – en particulier le projet de recommandation sur la déségrégation ; le manuel sur la gouvernance démocratique ; la mise en oeuvre de la Recommandation sur l'égalité pour les femmes et les filles roms et issues de la communauté des Gens du voyage
9. Colloque « Comment mieux lutter contre les discriminations fondées sur des motifs tels que la « race » et l'origine ethnique ? Explorer et traiter leurs causes profondes »
10. Mandat du CDADI (2028-2031) et nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe
11. Approche intégrée de l'égalité
12. Discrimination intersectionnelle
13. Égalité et intelligence artificielle
14. Minorités nationales – Projet d'étude
15. Échange de vues sur les droits humains et les politiques en matière de drogues
16. Échange de vues avec le président du Comité directeur de l'éducation (CDEDU)
17. Adoption du rapport abrégé et questions diverses

Appendix 2 / Annexe 2**STEERING COMMITTEE ON ANTI-DISCRIMINATION, DIVERSITY AND INCLUSION (CDADI) /
COMITÉ DIRECTEUR SUR L'ANTI-DISCRIMINATION, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION (CDADI)****13th meeting / 13^e réunion****16-18 June/juin 2026
Strasbourg****LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANT·ES****MEMBERS / MEMBRES**

ALBANIA / ALBANIE	Awaiting nomination <i>Nomination en attente</i>
ANDORRA / ANDORRE	
ARMENIA / ARMENIE	Zoya STEPANYAN <i>in person</i> Head of International Human Rights Cooperation Division, Human Rights and Humanitarian Issues Department, Ministry of Foreign Affairs / <i>Cheffe de la division de la coopération internationale en matière de droits humains, Service des droits humains et des questions humanitaires, ministère des Affaires étrangères</i>
AUSTRIA / AUTRICHE	Kerstin SITTE <i>in person</i> Deputy Head of Department for National Minority Affairs Federal Chancellery / <i>Directrice adjointe du département des affaires relatives aux minorités nationales, Chancellerie fédérale</i>
AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN	Zhala (Jala) IBRAHIMOVA <i>in person</i> Deputy Head of Department for Cooperation with International Human Rights Institutions, Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Azerbaijan, Baku / <i>Directrice adjointe, Département de la coopération avec les institutions internationales des droits humains, ministère des Affaires étrangères, Baku</i>
BELGIUM / BELGIQUE	Isabelle LECLERCQ <i>in person</i> Head of Department, Federal Public Service Justice (FPS), Fundamental Rights Directorate - Equal Opportunities Service / <i>Cheffe de service, Service Public Fédéral Justice (SPF), Direction droits fondamentaux - Service égalité des chances</i>
	Elisabeth MASSIN <i>in person</i> Project Manager, Directorate of Partnerships and Cross-cutting and International Projects, Agency for a Quality Life (AViQ), Charleroi / <i>Gestionnaire de projet, Dir. Partenariats et Projets Transversaux et Internationaux, Agence pour une Vie de Qualité (AViQ), Charleroi</i>
BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE	

BULGARIA / BULGARIE	Irina IVANOVA <i>online</i> Head of the Department "Prevention and Protection from Domestic Violence, Cooperation on Ethnic and Integration Issues and Interaction with Civil Society" / <i>Cheffe du département « Prévention et protection contre les violences domestiques, coopération en matière de questions ethniques et d'intégration, et interaction avec la société civile »</i>
CROATIA / CROATIE	Alen TAHIRI <i>in person</i> Director, Government Office for Human Rights and Rights of National Minorities, Zagreb / <i>Directeur du Bureau gouvernemental pour les droits humains et les droits des minorités nationales, Zagreb</i>
	Jelena DOKSA <i>in person</i> Assistant, Government Office for Human Rights and Rights of National Minorities, Zagreb / <i>Assistante, Bureau du gouvernement pour les droits humains et les droits des minorités nationales, Zagreb</i>
CYPRUS / CHYPRE	Aristos TSIARTAS <i>in person</i> Head of the Department of Human Rights, Anti-Crime, Correctional Policy and Combating Gender-Based Violence, Ministry of Justice and Public Order, Nicosia / <i>Chef du Département des droits humains, de la lutte contre la criminalité, de la politique pénitentiaire et de la lutte contre les violences basées sur le genre au ministère de la Justice et de l'Ordre public, Nicosie</i>
CZECHIA / TCHÉQUIE	Viktor KUNDRÁK <i>in person</i> Director, Department of Human Rights and Protection of Minorities, Office of the Government of the Czech Republic, Prague / <i>Directeur, Département des droits humains et de la protection des minorités, Bureau du gouvernement de la République tchèque, Prague</i>
DENMARK / DANEMARK	Mads Reiselbach MADSEN <i>in person</i> Head of Section, Department of Gender Equality, Copenhagen / <i>Chef de section, Département de l'égalité de genre, ministère de l'Environnement et de l'Égalité de genre</i>
ESTONIA / ESTONIE	Käthlin SANDER <i>in person</i> Head of Equal Opportunities Policy, Ministry of Economic Affairs and Communications, Tallinn / <i>Cheffe du Service des politiques de l'égalité, ministère des Affaires économiques et des Communications, Tallinn</i>
FINLAND / FINLANDE	Corinna TAMMENMAA <i>in person</i> Senior Adviser for legislative Affairs, Unit for Public Law, Department for Democracy and Public Law, Ministry of Justice, Helsinki / <i>Conseillère principale pour les affaires législatives, Unité du droit public, Département de la démocratie et du droit public, ministère de la Justice</i>
FRANCE	Laurence VILLETTE-RICHARD <i>in person</i> Justice and International Relations Counsellor, Inter-ministerial Delegation for the Fight against Racism, Anti-Semitism and Anti-LGBT Hatred (DILCRAH) / <i>Conseillère justice et relations internationales, Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), Paris</i>

GEORGIA / GÉORGIE	Anuki BURDULI <i>online</i> Senior Specialist at the Human Rights Protection Secretariat, Administration of the Government of Georgia, Tbilisi / <i>Spécialiste principale au Secrétariat à la protection des droits humains, Administration du gouvernement de Géorgie, Tbilisi</i>
GERMANY / ALLEMAGNE	Lena REINSCHMIDT <i>in person</i> Adviser, EU division, EU coordination, International Affairs, Federal Ministry for Family Affairs, Senior Citizens, Women and Youth, Berlin / <i>Conseillère, Division « Union européenne », Coordination européenne, Affaires internationales, ministère Fédéral de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse, Berlin</i>
	Louise LAMSFUSS <i>in person</i> Legal Adviser, Division for Public International and European Law, Federal Ministry of the Interior, Berlin / <i>Conseillère juridique, Division du droit public international et européen, ministère Fédéral de l'Intérieur, Berlin</i>
GREECE / GRÈCE	
HUNGARY / HONGRIE	Dr Bernadett Valéria MARTON-JOHN <i>online</i> Senior Adviser, Unit for Neighbourhood Policy and National Minorities, Ministry of Foreign Affairs and Trade, Budapest / <i>Conseillère principale, Unité pour l'OSCE, le Conseil de l'Europe, la politique de voisinage et les minorités nationales, ministère des Affaires étrangères et du Commerce</i>
ICELAND / ISLANDE	Gunnhildur GUNNARSDOTTIR <i>in person</i> Councillor - Legal Adviser, Ministry of Social affairs and Employment and Ministry of Education and Children representative, Iceland's mission to the EU, Brussels / <i>Conseillère juridique, ministère des Affaires sociales et de l'Emploi ; représentante du ministère de l'Éducation et de l'Enfance auprès de la Mission de l'Islande auprès de l'Union européenne, Bruxelles</i>
IRELAND / IRELANDE	Valeria SOFIA <i>in person</i> Assistant Principal Officer, EU and International Unit, Department of Children, Disability and Equality / <i>Responsable principale adjointe, Unité UE et internationale, Département de l'enfance, du handicap et de l'égalité</i>
ITALIE / ITALIE	Dr Mattia PERADOTTO <i>in person</i> Director General, National Office against Racial Discrimination – UNAR, Presidency of the Council of Minister, Rome, National Office against Racial Discrimination – UNAR, Presidency of the Council of Minister, Rome / <i>Directeur Général, Bureau national contre les discriminations raciales – UNAR, Présidence du Conseil des ministres, Rome</i>
LATVIA / LETTONIE	Kristine ZINČENKO <i>in person</i> Second secretary of the Human Rights Division, Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Latvia / <i>Deuxième secrétaire de la Division des droits humains, ministère des Affaires étrangères de la République de Lettonie</i>
LIECHTENSTEIN	No nomination <i>Pas de nomination</i>

LITHUANIA / LITUANIE	Urtė BUBLEVIČIŪTĖ <i>in person</i> <i>Attaché, Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Lithuania /</i> <i>Attachée au ministère des Affaires étrangères de la République de</i> <i>Lituanie</i>
LUXEMBOURG	Pierre WEISS <i>in person</i> Sociologist, Integration Department, Référent Recherche, formation, Ministry of Family Affairs, Integration and the Greater Region, Luxembourg / <i>Sociologue, Référent, recherche, formation, ministère de la Famille, de</i> <i>la Solidarité, du Vivre ensemble et de l'Accueil des réfugiés,</i> <i>Luxembourg</i>
	Angelica FERNANDEZ <i>in person</i> Legal Adviser specialised in IA, National Commission for Data Protection / <i>Conseillère juridique spécialisé dans l'IA, Commission nationale pour la</i> <i>protection des données (CNPD)</i>
MALTA / MALTE	Clayton MERDIECA <i>in person</i> Head - Sexual Diversity, Gender Equality and Mainstreaming, Human Rights Directorate / <i>Chef, Diversité sexuelle, Égalité de genre et Intégration transversale,</i> <i>Direction des droits humains</i>
REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA	Nicolae RĂDIȚA <i>in person</i> <i>Deputy of the Director General of the Agency for Interethnic Relations,</i> <i>Chișinău /</i> <i>Adjoint du directeur général de l'Agence pour les relations</i> <i>interethniques, Chișinău</i>
MONACO	<i>No nomination /</i> <i>Pas de nomination</i>
MONTENEGRO / MONTÉNÉGRO	<i>Awaiting nomination /</i> <i>Nomination en attente</i>
NETHERLANDS / PAYS-BAS	Basim al ALOUSI <i>in person</i> Senior Policy Adviser, Ministry of the Interior, The Hague / <i>Conseiller politique principal, ministère de l'Intérieur, La Haye</i>
	Nienke VAN DER HAVE <i>in person</i> Senior Policy Adviser, Ministry of the Interior, The Hague / <i>Conseillère politique principale, ministère de l'Intérieur, La Haye</i>
NORTH MACEDONIA / MACÉDOINE DU NORD	Svetlana CVETKOVSKA <i>in person</i> Head of Department for Equality Protection, Sector for Equal Opportunity, Ministry of Labour and Social Policy, Skopje / <i>Cheffe du Département de la protection et de la prévention de toutes les</i> <i>formes de discrimination, Secteur de l'égalité des chances, ministère du</i> <i>Travail et de la Politique sociale, Skopje</i>
NORWAY / NORVÈGE	Petter SØRLIEN <i>in person</i> Special Adviser, Department of Equality, Non-discrimination and International Affairs, Ministry of Culture and Equality, Oslo / <i>Conseiller principal, Département de l'égalité, de la non-discrimination et</i> <i>des affaires internationales, ministère de la Culture et de l'Égalité, Oslo</i>
POLAND / POLOGNE	Magdalena DROPEK <i>in person</i> Counsellor, Department for Equal Treatment at the Chancellery of the Prime Minister, Warsaw /

	<i>Conseillère, Département pour l'Égalité de Traitement à la Chancellerie du Premier Ministre, Varsovie</i>
PORTUGAL	José Manuel TAVARES DOS REIS <i>in person</i> Director of the Department for the Promotion of Equality, Combat against Racism, Xenophobia and Discrimination, AIMA – Agency for Integration, Migration and Asylum, Lisbon / <i>Directeur du Département pour la promotion de l'égalité, la lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination, AIMA – Agence pour l'intégration, la migration et l'asile, Lisbonne</i>
ROMANIA / ROUMANIE	Bogdan Ioan PAIU <i>in person</i> Diplomatic attaché, Human Rights Directorate, Ministry of Foreign Affairs of Romania, Bucharest / <i>Attaché diplomatique, Direction des Droits Humains, ministère des Affaires étrangères de la Roumanie, Bucarest</i>
SERBIA / SERBIE	Ivana SMAILAGIĆ <i>in person</i> Adviser for analytical affairs in the field of antidiscrimination policy, Department for Anti-discrimination Policy, Ministry for Human and Minority Rights and Social Dialogue, Belgrade / <i>Conseillère chargée des questions analytiques dans le domaine de la politique de lutte contre la discrimination, ministère des Droits Humains, des Droits des Minorités et du Dialogue Social, Belgrade</i>
SLOVAK REPUBLIC / RÉPUBLIQUE SLOVAQUE	Tomáš ŠKOPP <i>in person</i> Human Rights Department of the Ministry of Justice of the Slovak Republic / <i>Conseiller d'État général, Département des droits de l'homme, ministère de la Justice de la République slovaque</i>
SLOVENIA / SLOVÉNIE	Stanko BALUH <i>in person</i> Secretary, Government Office for National Minorities, Republic of Slovenia, Ljubljana / <i>Secrétaire, Bureau du Gouvernement pour les minorités nationales, République de Slovénie, Ljubljana</i>
SPAIN / ESPAGNE	Rocio ARIÑO SERRANO <i>in person</i> Deputy Director General for equal treatment, non-discrimination and against racism Ministry of Equality of Spain, Madrid / <i>Directrice adjointe pour l'égalité de traitement, la non-discrimination et la lutte contre le racisme, Madrid</i>
SWEDEN / SUÈDE	Erik ADELL HELLSTRÖM <i>in person</i> Senior Adviser/Director for EU- and International Affairs Coordination Ministry of Employment, Stockholm / <i>Conseiller principal/Directeur de la coordination des affaires européennes et internationales, ministère de l'Emploi, Division des droits humains et des questions de discrimination, Stockholm</i>
SWITZERLAND / SUISSE	Muriel TRUMMER <i>in person</i> Lawyer, legal adviser, Department of Public International Law, Federal Department of Foreign Affairs, Bern / <i>Juriste, conseillère juridique, Direction du droit international public DDIP, Département fédéral des affaires étrangères, Berne</i>
	Dominique STEIGER LEUBA <i>in person</i> Lawyer, legal adviser, International Human Rights Protection Unit, Federal Office of Justice, Federal Department of Justice and Police, Bern / <i>Avocate, conseillère juridique ; Unité Protection internationale des droits</i>

	<i>de l'homme, Office fédéral de la justice OFJ, Département fédéral de justice et police, Berne</i>
TÜRKIYE / TÜRKIYE	Ahmet Bayram AHMETOĞLU <i>in person</i> Rapporteur Judge at Ministry of Justice, Türkiye / <i>Juge rapporteur au ministère de la Justice, Türkiye</i>
	Özge EYLI <i>online</i> Assistant expert on Family and Social Services, Ministry of Family and Social Services of the Republic of Türkiye / <i>Experte adjointe chargée des affaires familiales et des services sociaux, ministère de la Famille et des Services sociaux de la République de Türkiye</i>
UKRAINE	Ihor LOSOVSKIY <i>online</i> Deputy Head of the State Service of Ukraine for Ethnic Affairs and Freedom of Conscience / <i>Chef adjoint du Service d'État de l'Ukraine pour les affaires ethniques et la liberté de conscience</i>
UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI	Andrew QUIGLEY <i>in person</i> Head of LGBT+ International, Education, Health and Data Policy, Office for Equality and Opportunity, UK Government / <i>Responsable LGBT+ International, Éducation, Santé et Politique en matière de données, Bureau pour l'égalité et l'égalité des chances, gouvernement britannique</i>
	Daniel BUCKETT <i>in person</i> Senior Policy Adviser, LGBT+ Policy, Office for Equality and Opportunity, UK Government / <i>Conseiller principal en matière de politique LGBT+, Bureau pour l'égalité et l'égalité des chances du gouvernement du Royaume-Uni</i>

INVITED SPEAKERS / INTERVENANT·ES INVITÉ·ES

16 June / juin

Damjan DENKOVSKI <i>in person</i> Independent expert / <i>Expert indépendant</i>
Monika MAYRHOFER <i>in person</i> Independent expert commissioned for CDADI deliverable on equality and the environment, professor at the University of Innsbruck / <i>Experte indépendante mandatée pour le livrable du CDADI sur l'égalité et l'environnement, professeure à l'Université d'Innsbruck</i>
Dr Ismael CORTÉS <i>online</i> Independent expert, associate professor at Universitat Jaume I / <i>Expert indépendant, professeur associé à l'Université de Jaume I</i>
Rosalita GIORGETTI-MARZORATI <i>online</i> Member of the CDADI working group on the draft Recommendation of the Committee of Ministers to the member States on desegregation and inclusion policies and practices in the field of education for Roma and Traveller children, Switzerland / <i>Membre du groupe de travail du CDADI chargé de l'élaboration du projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres concernant les politiques et pratiques de déségrégation et d'inclusion dans le domaine de l'éducation des enfants roms et de la communauté des Gens du voyage, Suisse</i>

Javier PASCUAL PONTONES Member of the CDADI working group on combating and preventing hate speech and hate crime, Spain / <i>Membre du groupe de travail du CDADI sur la lutte contre le discours de haine et les crimes de haine, Espagne</i>	<i>online</i>
---	---------------

17 June / juin

Sandra ALLOUSH Journalist, human rights advocate, advocacy officer at New Women Connectors, Vice-Chair of the European Network Against Racism (ENAR) / <i>Journaliste, défenseuse des droits humains, chargée de plaidoyer auprès de News Women Connectors, Vice-présidente du Réseau européen contre le racisme (ENAR)</i>	<i>in person</i>
Sandrine LEMAIRE Historian, Preparatory Classes for the Grande Écoles (CPGE), Reims / <i>Historienne, Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), Reims</i>	<i>in person</i>
Michaela MOUA European Commission Coordinator for Anti-Racism / <i>Coordinatrice de la Commission européenne pour la lutte contre le racisme</i>	<i>online</i>
Nasar MEER Professor of Sociology, expert in race, identity, citizenship and racial justice Institut des sciences sociales, University of Glasgow / <i>Professeur en sociologie, expert en matière des questions de race, d'identité, de citoyenneté et de justice raciale, Université de Glasgow</i>	<i>online</i>
Ambassador / Ambassadeur Pap NDIYAE Permanent Representative of France to the Council of Europe / <i>Représentation permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe</i>	<i>in person</i>
Cícero Roberto PEREIRA Senior Researcher in Social Psychology, Institute of Social Sciences, University of Lisbon / <i>Institut des sciences sociales, Université de Lisbonne</i>	<i>in person</i>
Jens VEDSTED-HANSEN Member of the Bureau of ECRI / <i>Membre du Bureau de l'ECRI</i>	<i>in person</i>
Daniel MASEGOSO PLAZA Technical adviser, Directorate General for Equal Treatment and Non-Discrimination against Racism, Ministry of Equality, Madrid / <i>Conseiller technique, Direction Générale pour l'égalité de traitement et la non-discrimination et contre le racisme, ministère de l'Égalité, Madrid</i>	<i>online</i>

PARTICIPANTS / PARTICIPANT·ES

Congress of Local and Regional Authorities / <i>Congrès des pouvoirs locaux et régionaux</i>	Inge HANNON Statutory Affairs Officer / <i>Chargée des affaires statutaires</i>	<i>in person</i>
Council of Europe's Office of the Commissioner for Human		

Rights / <i>Bureau du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe</i>	
European Commission against Racism and Intolerance (ECRI) / <i>Commission européenne contre le racisme et l'intolérance</i>	Cristian JURA <i>in person</i> ECRI member on behalf of Romania / <i>Membre de l'ECRI au nom de la Roumanie</i>
Advisory Committee on the Framework Convention for the Protection of National Minorities (ACFCNM) / <i>Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales</i>	
Committee of experts of the European Charter for Regional or Minority Languages (ECRML) / <i>Comité d'experts de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (ECRML)</i>	Jörg HORN <i>in person</i> Policy Adviser, Division of National Minorities and Minority Languages / <i>Conseiller en politiques, Division des Minorités nationales et des Langues minoritaires</i>
Conference of INGOs of the Council of Europe / <i>Conférence des OING du Conseil de l'Europe</i>	Goran MILETIC <i>online</i> Member of the Standing Committee / <i>Membre de la Commission permanente</i>
Advisory Council on Youth (CCJ) / <i>Conseil consultatif sur la jeunesse</i>	Tobias DRILLING <i>in person</i> Member of the CCJ Bureau / <i>Membre du Bureau du CCJ</i>
Education, Training and Cooperation Division - Youth Department / <i>Division de l'éducation, de la formation et de la coopération - Service de la Jeunesse</i>	
Gender Equality Commission (GEC) / <i>Commission pour l'égalité de genre</i>	Andreia Lourenço MARQUES <i>in person</i> Member of GEC, International Relations Adviser, Commission for Citizenship and Gender Equality of Portugal / <i>Membre de la GEC, Conseillère en relations internationales, Commission pour la citoyenneté et l'égalité de genre du Portugal</i>
Steering Committee for Human Rights (CDDH) / <i>Comité directeur pour les droits humains</i>	David MILNER <i>in person</i> Head of Human Rights Intergovernmental Cooperation Division and Secretary to the CDDH / <i>Chef de la Division de la Coopération intergouvernementale en matière de droits humains et Secrétaire au CDDH</i>

European Committee on Crime Problems (CDPC) / <i>Comité européen pour les problèmes criminels</i>	
European Committee on Legal Co-operation (CDCJ) / <i>Comité européen de coopération juridique</i>	
Steering Committee on Education (CDEDU) / <i>Comité directeur de l'éducation</i>	Laura LIMPERK-KÜTARU <i>online</i> Chair of the CDEDU / <i>Présidente du CDEDU</i>
	Catherine DOLGOVA-DREYER <i>in person</i> Secretary to the CDEDU / <i>Secrétaire au CDEDU</i>
Committee of Experts on Roma and Traveller Issues (ADI-ROM) / <i>Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage</i>	Iulian PARASCHIV <i>online</i> Chair of the ADI-ROM / <i>Président de l'ADI-ROM</i>
Committee of Experts on intercultural inclusion (ADI-INT) / <i>Comité d'experts sur l'inclusion interculturelle</i>	Tom De BRUYN <i>online</i> Chair of the ADI-INT Deputy to the Director at the Agency for Home Affairs, Department of Equal Opportunities, Integration and Civic Integration, Government of Flanders / <i>Président de l'ADI-INT</i> <i>Directeur adjoint de l'Agence des Affaires intérieures, Département de l'Égalité des chances, de l'Intégration et de l'Insertion civique du Gouvernement flamand</i>
	Karoline FERNÁNDEZ DE LA HOZ <i>online</i> Spanish member of the ADI-INT / <i>Membre espagnole de l'ADI-INT</i>
Committee of experts Experts of Sexual Orientation, Gender Identity and Expression, and Sex Characteristics (ADI-SOGIESC) / <i>Comité d'experts sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, et les caractéristiques sexuelles</i>	Aaron Lee GIARDINA <i>in person</i> Chair of the ADI-SOGIESC / <i>Président de l'ADI-SOGIESC</i>
EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPÉENNE	Carles DEDEU FONCTUBERA <i>in person</i> Deputy Head of Non-discrimination Unit Directorate General For Justice & Consumers (DG JUST) / <i>Chef adjoint d'unité de lutte contre la discrimination,) / Direction générale</i>

	<i>de la justice et des consommateurs (DG JUST)</i>
UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR REFUGEES (UNHCR) / HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (HCR)	
HOLY SEE / SAINT-SIÈGE	Gregor PUPPINCK <i>in person</i> Independent expert / Expert indépendant
MEXICO / MEXIQUE	

OBSERVERS / OBSERVATEURS, OBSERVATRICES

European Roma Institute for Arts and Culture (ERIAC) / Institut européen des Roms pour les arts et la culture	Anna MIRGA-KRUSZELNICKA <i>in person</i> Executive Director / Directrice exécutive
The International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (ILGA-EUROPE) / L'Association internationale des lesbiennes, gays, bisexuels, trans et intersexes	Cianán B. RUSSELL <i>online</i> Senior Policy Officer, ILGA-Europe, Brussels / Conseiller politique principal, ILGA-Europe, Bruxelles
Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA)	Gilbert FLAM <i>in person</i> Vice-President of the Commission on European and International Affairs of LICRA / Vice-président de la Commission des affaires européennes et internationales de la LICRA

SECRETARIAT / SECRÉTARIAT

GENERAL OF DEMOCRACY AND HUMAN DIGNITY DIRECTORATE OF EQUAL RIGHTS AND DIGNITY ANTI-DISCRIMINATION DEPARTMENT / DIRECTION GENERALE DE LA DEMOCRATIE ET DE LA DIGNITE HUMAINE DIRECTION DE L'EGALITE EN DROITS ET EN DIGNITE	Aurora AILINCAI <i>Head of Anti-Discrimination and Inclusion Department / Cheffe du Service de l'anti-discrimination et de l'inclusion</i>
ANTI-DISCRIMINATION AND INCLUSION DEPARTMENT /	Wolfram BECHTEL Secretary of CDADI, Head of Standards and Intercultural Inclusion Division / <i>Secrétaire du CDADI, Chef de la Division des normes et de l'inclusion interculturelle</i>
	Zeynep USAL-KANZLER Co-Secretary of CDADI, Standards and Intercultural Inclusion Division / <i>Co-secrétaire du CDADI, Division des normes et de l'inclusion interculturelle</i>
	Cristina MILAGRE Seconded official, Policy adviser, Standards and Intercultural Inclusion Division /

SERVICE DE L'ANTI-DISCRIMINATION ET DE L'INCLUSION	<i>Fonctionnaire mis-a-disposition, Division des normes et de l'inclusion interculturelle</i> Ljiljana STOJISAVLJEVIC Assistant to the Secretary of CDADI, Senior Assistant of Standards and Intercultural Inclusion Division / <i>Assistante au Secrétaire du CDADI, Assistante principale de la Division des normes et de l'inclusion interculturelle</i> Sandrine JOUSSE Administrative Assistant, Standards and Intercultural Inclusion Division / <i>Assistante administrative, Division des normes et de l'inclusion interculturelle</i> Clara CASTRO Study visitor, Standards and Intercultural Inclusion Division / <i>Visiteuse d'étude, Division des normes et de l'inclusion interculturelle</i> Rita MARASCALCHI Secretary of the ADI-INT, Head of Intercultural Inclusion Unit, Standards and Intercultural Inclusion Division / <i>Secrétaire de l'ADI-INT, Cheffe de l'unité de l'inclusion interculturelle Division des normes et de l'inclusion interculturelle</i> Aytek CINGITAS Co-Secretary of the ADI-INT, Intercultural Inclusion Unit, Standards and Intercultural Inclusion Division / <i>Co-secrétaire de l'ADI-INT, Unité de l'inclusion interculturelle, Division des normes et de l'inclusion interculturelle</i> Eleni TSETSEKOU Secretary of the ADI-ROM, Head of Division of the Roma and Travellers Team / <i>Secrétaire de l'ADI-ROM, Cheffe de la Division pour l'Équipe Roms et Gens du Voyage</i> Oana TABA Co-Secretary of the ADI-ROM, Roma and Travellers Division / <i>Co-secrétaire de l'ADI-ROM, Division des Roms et Gens du voyage</i> Marina VASIC Administrator, Roma and Travellers Division / <i>Administratrice, Division des Roms et Gens du voyage</i> Dezideriu GERGELY Programme Manager, Roma and Travellers Division / <i>Responsable de programme, Division des Roms et Gens du voyage</i> Juergen HOHMANN Programme Manager, Roma and Travellers Division / <i>Responsable de programme, Division des Roms et Gens du voyage</i> Yanna PARNIN Secretary of the ADI-SOGIESC, Head of the SOGIESC Unit, Equal Rights and Hate Prevention Division / <i>Secrétaire de l'ADI-SOGIESC, Cheffe de l'unité SOGIESC, Division de l'égalité des droits et la prévention de la haine</i> Gabriella GALLEJA Senior Policy Adviser, SOGIESC Unit, Equal Rights and Hate Prevention Division /
--	---

	<i>Conseillère politique principale, Unité SOGIESC, Division de l'égalité des droits et la prévention de la haine</i> Menno ETTEMA Head of Hate Speech and Hate Crime Unit and AI Coordinator, Equal Rights and Hate Prevention Division / <i>Chef de l'unité Discours de haine et crimes de haine et Coordinateur de l'IA, Division de l'égalité des droits et la prévention de la haine</i> Matteo TRACCHI Senior Adviser, Hate Speech and Hate Crime Unit, Equal Rights and Hate Prevention Division / <i>Conseiller principal, Unité discours de haine et crimes de haine, Division de l'égalité des droits et la prévention de la haine</i>
INTERPRETERS / <i>INTERPRÈTES</i>	Marie DELUMEAU Christine GILL Clarissa WORSDALE

Annexe III

Liste des prochaines réunions du CDADI et de ses sous-structures

Veuillez également consulter [le calendrier des événements](#) sur le site web du CDADI, qui est mis à jour régulièrement.

Mois	Date	Location	Réunion
Juin	16–18/06	Strasbourg	13 ^e réunion du CDADI + Colloque
Juillet	7/07	En ligne	4 ^e réunion du Groupe de travail sur l'approche intégrée de l'égalité
Septembre	8–9/09	Strasbourg	4 ^e réunion du Groupe de travail de l'ADI-ROM sur la recommandation du CM sur les politiques et pratiques de déségrégation et d'inclusion dans le domaine de l'éducation des enfants roms et issus de la communauté des Gens du voyage
	30/09	En ligne	2 ^e réunion Groupe de travail sur les livrables relatifs aux minorités nationales (GT-ADI-MIN)
Octobre	7-8/10	Strasbourg	14 ^e réunion du Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM)
	12/10	En ligne (matin)	6 ^e réunion du Groupe de travail sur les livrables concernant le discours et les crimes de haine
	12/10	En ligne (après-midi)	2 ^e réunion du Groupe de travail sur l'égalité et l'intelligence artificielle
	14–15/10	Madrid	10 ^e réunion du Comité d'experts sur l'inclusion interculturelle (ADI-INT)
	22-23/10	Tallinn	12 ^e réunion du Bureau de CDADI
Novembre	3-5/11	Strasbourg	6 ^e réunion du Comité d'experts sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles (ADI-SOGIESC)
	9-10/11	Paris	2 ^e réunion du Groupe de travail sur la discrimination intersectionnelle
Décembre	1–3/12	Strasbourg	14 ^e réunion du CDADI
Juin	15-18/06/27	Strasbourg	15 ^e réunion du CDADI

Annexe IV

Déclaration de l'Azerbaïdjan sur le point 3, « Personnes LGBTI – Projet de Stratégie et rapport thématique »

L'Azerbaïdjan n'a pas participé aux travaux de l'ADI-SOGIESC, par conséquent, à l'élaboration du projet de Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité des droits des personnes LGBTI 2027-2032 et des documents connexes.

Le Comité directeur est invité à prendre en compte le fait que les réalités nationales varient d'un pays membre à l'autre sur ce sujet.

La Constitution de la République d'Azerbaïdjan reconnaît l'égalité des droits et des libertés entre les hommes et les femmes. Elle garantit l'égalité des droits et des libertés de chacun, sans distinction de race, d'origine ethnique, de religion, de langue, de sexe, d'origine ou de tout autre motif, et interdit toute restriction des droits et libertés des personnes fondée sur ces motifs. En conséquence, la législation et les politiques nationales relatives à la famille et aux questions de genre s'inscrivent dans ce cadre constitutionnel. Le Code de la famille définit le mariage comme l'union d'un homme et d'une femme. La loi sur l'égalité entre les sexes ne reconnaît que deux sexes biologiques – masculin et féminin – et définit l'égalité entre les sexes comme l'égalité entre les hommes et les femmes.

Compte tenu de ces éléments et du caractère non contraignant de la Stratégie, l'Azerbaïdjan ne pourra pas s'associer aux objectifs stratégiques qui y sont énoncés, car ceux-ci introduisent des concepts qui ne sont pas reflétés dans sa législation nationale. La délégation de l'Azerbaïdjan fera la déclaration pertinente lors de l'adoption de la Stratégie au Comité des Ministres.

Dans le même ordre d'idées, l'Azerbaïdjan ne peut souscrire aux recommandations concernant les mesures législatives et politiques, figurant dans l'examen thématique 2025-2026 de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5 sur la lutte contre les discours de haine fondés sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, l'identité sexuelle et les caractéristiques sexuelles (SOGIESC) en Europe, qui pourraient être en contradiction avec sa législation nationale.

L'Azerbaïdjan reste attaché aux principes de non-discrimination et d'égalité tels qu'ils sont consacrés par l'article 14 de la Convention européenne des droits de l'homme et l'article 25 de sa Constitution.

Par conséquent, l'Azerbaïdjan demande que sa position de non-association soit dûment mentionnée dans le rapport de la réunion concernant la Stratégie 2027–2032 et l'examen thématique.

Annexe V

Déclaration de la Bulgarie sur le point 3, « Personnes LGBTI – Projet de Stratégie »

La République de Bulgarie accorde une grande importance à la promotion et à la protection des droits humains et réaffirme son engagement à garantir l'égalité et à lutter contre la discrimination, en tant que valeurs fondamentales de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe.

La Bulgarie reconnaît l'importance de protéger toutes les personnes contre la discrimination, la violence et la haine, et soutient les efforts visant à garantir à chacun la jouissance effective des droits humains, conformément à la Convention européenne des droits de l'homme et à l'ordre constitutionnel de la République de Bulgarie.

Il convient toutefois de noter que le projet de Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité des droits des personnes LGBTI (2027-2032) contient des termes incompatibles avec les principes fondamentaux de la Constitution de la République de Bulgarie, tels qu'énoncés par la Cour constitutionnelle de Bulgarie dans ses décisions de 2018 et 2021.

En conséquence, la Bulgarie interprétera toute terminologie liée au genre utilisée dans le projet de Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité des droits des personnes LGBTI (2027-2032) conformément à la conception constitutionnelle du sexe en tant que catégorie biologique (femmes et hommes).

Annexe VI

Déclaration de la République slovaque sur le point 3, « Personnes LGBTI – Projet de Stratégie et rapport thématique »

La République slovaque accorde une grande importance à la promotion et à la protection des droits humains et réaffirme son engagement à garantir l'égalité de traitement et à lutter contre la discrimination. Ces valeurs constituent la pierre angulaire de l'ordre juridique de la République slovaque et de son adhésion au Conseil de l'Europe.

La République slovaque souhaite attirer l'attention sur le fait que son ordre constitutionnel — en particulier l'article 12 de la Constitution de la République slovaque établissant les principes généraux d'égalité et de non-discrimination, la loi n° 365/2004 Coll. relative à l'égalité de traitement (loi anti-discrimination), ainsi que l'article 140 du Code pénal, qui garantissent une protection pénale universelle sans création de catégories juridiques distinctes — constitue un cadre contraignant pour toutes les mesures et tous les engagements que la République slovaque peut prendre dans un contexte international.

En ce qui concerne le projet de Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité des droits des personnes LGBTI (2027–2032) [CDADI(2026)9], la République slovaque salue l'intention qui sous-tend ce document et son orientation générale vers la protection de la dignité de la personne.

Dans le même temps, elle constate que certains engagements et mesures, tels qu'ils sont formulés dans le document, ne sont pas pleinement compatibles avec son ordre constitutionnel en vigueur. Pour cette raison, la République slovaque déclare qu'elle ne peut soutenir la soumission de la stratégie au Comité des ministres.

En ce qui concerne le rapport thématique sur les discours de haine fondés sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles [CDADI(2026)10], la République slovaque partage l'objectif de prévention et de lutte contre les discours de haine. Elle déclare qu'elle applique une approche de protection pénale universelle en vertu de l'article 140 du Code pénal, qui assure une protection égale à toutes les personnes sans distinction. Cette approche, qui diffère de la philosophie du rapport en ce qu'elle recommande l'énumération explicite de catégories distinctes, est une approche à laquelle la République slovaque ne peut déroger ; elle ne peut donc pas soutenir l'adoption du rapport.

En ce qui concerne le projet de Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité des droits des personnes LGBTI (2027–2032) [CDADI(2026)9], la République slovaque prend acte de l'intention du document et de son orientation générale en faveur de la protection de la dignité individuelle. Cependant, elle constate que certains engagements et mesures, tels que formulés dans le document, ne sont pas entièrement compatibles avec son ordre constitutionnel applicable. Pour cette raison, la République slovaque déclare qu'elle ne peut soutenir la transmission de la Stratégie au Comité des Ministres.

La République slovaque reste déterminée à contribuer activement aux travaux du CDADI en vue de garantir la dignité et l'égalité de traitement de tous les individus.

La République slovaque tient à indiquer qu'elle maintiendra les positions exposées dans la présente déclaration lors du Comité des Ministres.